

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Cerema renforce son engagement pour l'adaptation des territoires aux défis climatiques

Lyon le 25 octobre 2024 - Au moment où le Premier Ministre annonce le lancement de la consultation du nouveau Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3), le Cerema se positionne comme l'opérateur de référence en matière d'adaptation aux défis climatiques. Cette ambition est portée par le nouveau projet stratégique 2025-2028 de l'établissement, adopté le 22 octobre par son conseil d'administration.

Projet stratégique du Cerema pour la période 2025-2028

Dans un contexte où l'adaptation des territoires aux défis climatiques est plus que jamais une priorité, le Cerema présente son nouveau projet stratégique, fruit d'un travail collaboratif avec l'ensemble de ses parties prenantes : collaborateurs, collectivités adhérentes, administrations de l'État, partenaires privés et institutionnels.

Ce nouveau projet stratégique consolide ses activités autour de six domaines : expertise et ingénierie territoriale, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Il marque également une étape importante dans l'évolution du Cerema par l'introduction d'inflexions stratégiques visant à renforcer le positionnement de l'établissement sur des enjeux spécifiques tels que :

- la **gestion de l'eau** (ressource et prévention des risques) en lien avec les enjeux d'aménagement,
- le développement de **services ferroviaires** au sein de l'offre de mobilité d'un territoire,
- les **pratiques participatives** impliquant les citoyens et la **dimension sociale pour des transitions justes** de tous les territoires,
- la **complémentarité renforcée avec les autres opérateurs nationaux et locaux d'ingénierie** afin de proposer des solutions à faible impact carbone et de développer des méthodes d'adaptation des territoires face aux aléas climatiques.

Ce projet stratégique constitue la feuille de route du Cerema jusqu'en 2028, afin de répondre aux attentes croissantes de l'État, des collectivités et des entreprises.

Le Cerema, en tant qu'établissement public tourné vers les territoires, participera en particulier à accompagner l'État dans le cadre du futur Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3) et de la future Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Un engagement renforcé pour les territoires

« Le Cerema devient l'opérateur de l'adaptation au changement climatique, il est reconnu par près de 1 000 collectivités territoriales qui y adhèrent et dispose pour cela d'une expertise et de travaux de recherche unique. »

Marie Claude Jarrot, présidente du conseil d'administration du Cerema, maire de Montceau-les-Mines

Le projet stratégique 2025-2028 du Cerema renforce le rôle de facilitateur et d'accompagnateur des territoires pour la mise en œuvre de leurs politiques publiques d'adaptation et de leurs projets. Il réaffirme la présence de l'établissement au plus proche des territoires, notamment en Outre-mer. De plus, il veille à faire progresser l'expertise scientifique et technique de l'établissement par l'investissement dans la recherche et l'innovation, et à mettre les résultats au service des territoires.

Un projet fédérateur et inclusif

Le projet stratégique est le résultat d'une démarche collaborative et inclusive, impliquant l'ensemble des parties prenantes. Il reflète la volonté de l'établissement de se positionner comme un acteur central de l'adaptation des territoires aux défis climatiques grâce à ses compétences uniques en aménagement et en transport, au cœur des écosystèmes nationaux et locaux de l'expertise et de l'ingénierie.

Une vision audacieuse et engagée de l'innovation

Ce projet stratégique valorise les missions de l'établissement, au carrefour de la recherche, de l'innovation et de l'accompagnement des territoires. Il reflète l'engagement du Cerema à favoriser l'émergence de services numériques innovants, mobilisant des modèles de connaissances métiers partagés et le recours à l'intelligence artificielle, pour anticiper les impacts climatiques, élaborer des solutions adaptées et aider à la prise de décision dans les territoires.

« Ce projet ambitieux réaffirme l'établissement comme la référence en matière d'adaptation des territoires aux défis climatiques. L'adaptation au changement climatique passe par l'action dans et pour les territoires. »

Pascal Berteaud, directeur général du Cerema



Le Cerema est l'établissement d'expertise pour l'État et les collectivités d'adaptation des territoires au changement climatique. Il est l'unique établissement national dont la gouvernance est à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales avec plus de 950 collectivités adhérentes. Il est présent dans l'Hexagone et dans les Outre-mer grâce à ses 27 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques et projets d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Le Cerema est un établissement public relevant du ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, du ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et du ministère du Logement et de la Rénovation urbaine.

CONTACT PRESSE

Virginie DESTEZ
Responsable communication institutionnelle
06 64 49 37 44
presse@cerema.fr